



Bâtiments bois à basse consommation d'énergie

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner à Inter Forêt-Bois 42* avec le règlement.

Les inscriptions doivent parvenir au plus tôt et sont prises par ordre d'arrivée. Le nombre de participants est de 10 minimum à 15 maximum.

Inter Forêt-Bois 42 se réserve le droit d'annuler la formation.

Lieu : Inter Forêt-Bois 42 - Espace Fauriel
35 rue Ponchardier - Saint Etienne

Nombre de participants

Nom et Prénom de chaque participant

.....

.....

.....

Société

.....

Adresse

.....

.....

Tél. Fax

E-mail

Règlement à joindre à l'inscription :

- 950 euros par stagiaire, pour les 3 jours, net de taxe.
- 750 euros par stagiaire pour les membres d'Inter Forêt-Bois 42

Le règlement comprend la formation et les documents pédagogiques dont le cahier de détails techniques réalisé par Sylva Conseil.

Je souhaite recevoir une convention de formation, pour une éventuelle prise en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agrée de l'entreprise, au titre de la formation professionnelle.

N° de déclaration d'Inter Forêt-Bois : 82.42.02.10.142

En cas de renoncement par le participant jusqu'à 15 jours avant la date de démarrage de la formation, 50% du montant de l'inscription sera conservé par Inter Forêt-Bois 42, au titre de dédommagement des frais engagés. En cas de renoncement par le participant durant les 15 jours précédant la date de formation, ou de participation partielle à la formation, l'intégralité du coût de l'inscription sera conservée par Inter Forêt-Bois 42. En cas de renoncement par Inter Forêt-Bois 42, l'intégralité des sommes sera restituée au participant. En cas de réalisation partielle de la formation, le montant calculé au prorata des heures non réalisées sera restitué au participant.

Le à

Signature et cachet :

